Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Académie de Lille
Hauts-de-France

DEVENIR ENSEIGNANT(e)

Une passion, un métier

Rentrée scolaire et universitaire 2022-2023

Université de Lille

ACADÉMIE DE LILLE
Liberté
Égalité
Fraternité

Pour toutes questions de formation ou pour signaler un pb, communiquer une information, un seul mail :

inspe-parcoursadaptes@univ-lille.fr

Accueil INSPE des fonctionnaires stagiaires mi-temps

Professeurs des écoles

1) Eléments de présentation générale

Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation

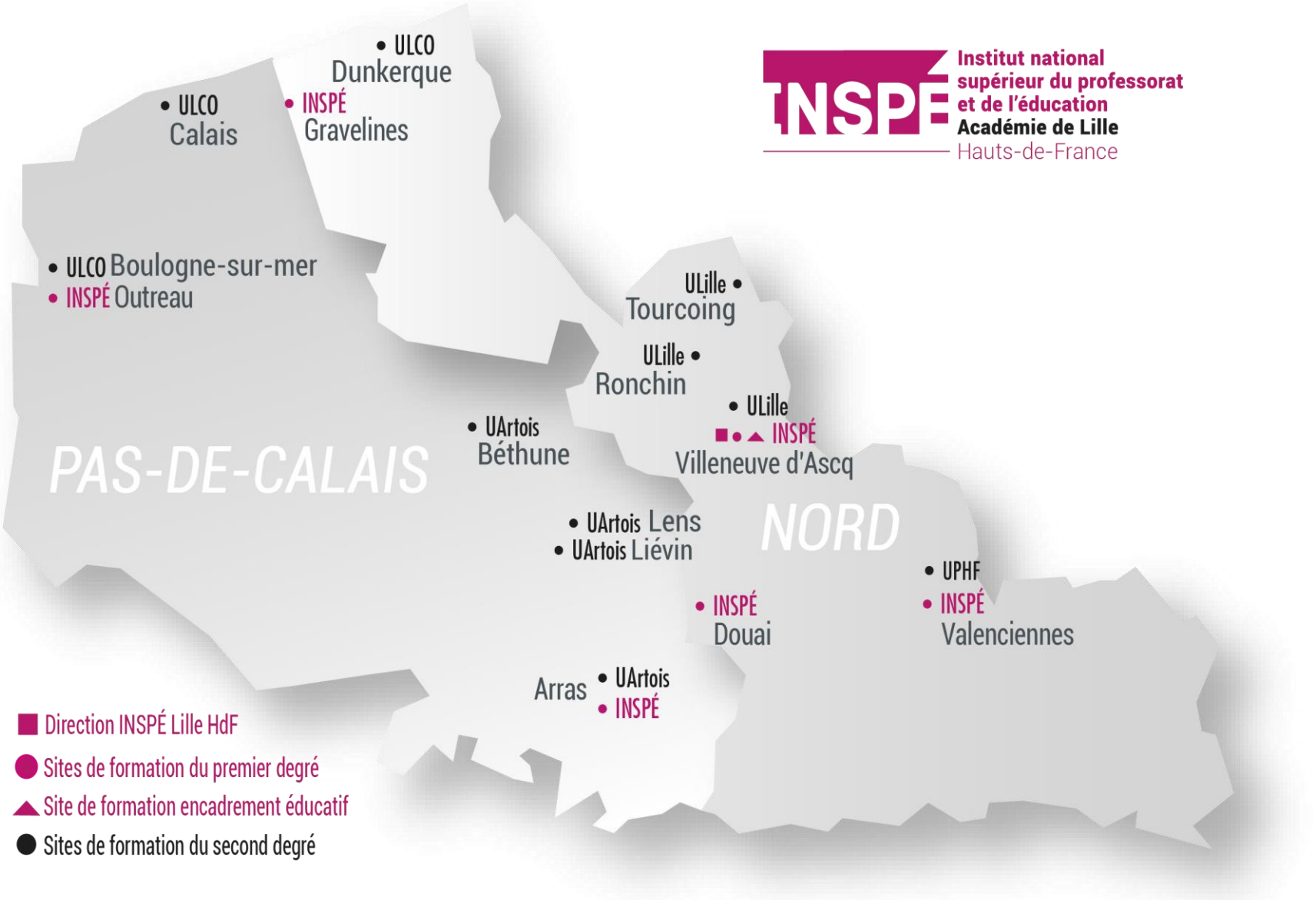

INSPÉ Institut national supérieur du professorat et de l'éducation Académie de Lille Hauts-de-France

[UArtois = Université d'Artois / ULille = Université de Lille / ULCO = Université du Littoral Côte d'Opale / UPHF = Université Polytechnique Hauts-de-France]

Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation

Zoom sur l'année de fonctionnaire stagiaire

Une formation par l'alternance ;
Votre lieu de formation INSPE

→ **Pour les stagiaires du Premier degré :**

Site INSPE situé à proximité du lieu de stage.

Dans le Pas de Calais : Arras – Outreau

Dans le Nord : Douai – Gravelines – Villeneuve d'Ascq - Valenciennes

.

Zoom sur l'année de fonctionnaire stagiaire

Une formation par alternance ;
Les jours de formation à l'INSPE

→ **Enseignants du 1er degré** (PE)

Formation **uniquement** les jeudis et vendredis

Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation

Zoom sur l'année de fonctionnaire stagiaire en DIU Entrée

Identifier votre parcours de formation à l'INSPE : 5 possibilités

Cursus antérieur et parcours de formation 2022 / 2023

DIU ENTREE

Si vous êtes détaché(e) de la fonction publique (et fonctionnaire de catégorie A)

Si vous avez validé totalement un M2 non MEEF ou disposez d'un diplôme de niveau bac +5

Si vous êtes dispensé(e) de titre ou de diplôme (parent de trois enfants ou sportif(-ve) de haut niveau)

Si vous étiez stagiaire mi-temps en DU en 2021/22 et êtes placé(e) en renouvellement ou en prolongation

Si vous n'avez pas validé totalement votre M2 MEEF (double inscription M2 / DIU)

Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Académie de Lille
Hauts-de-France

Vous êtes maintenant fonctionnaire stagiaire !!

Inscription à l'INSPE gratuite et obligatoire

Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation

Inscription
en Diplôme Inter Universitaire (DIU) ou en double inscription M2 / DIU

Inscription en ligne **avant le vendredi 26 août 2022** **pour tous les fonctionnaires stagiaires (une seule inscription)**

dossier à télécharger sur le site www.inspe-lille-hdf.fr
Rubrique « s'inscrire – vous êtes fonctionnaire stagiaire »

En cas de question : inspe-scolarite@univ-lille.fr

Institut National Supérieur du Professorat et de l’Éducation

Dès votre inscription :

Un accès à l’ENT de l’université de Lille

Une Assistance technique (page d'accueil de l'ENT)

Une messagerie (dans l'ENT, une fois identifié(e)) au format :

prenom.nom.etu@univ-lille.fr

Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation

Zoom sur l'année de fonctionnaire stagiaire

Les grandes dimensions structurantes de votre formation à l'INSPE

INSPÉ
Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Académie de Lille
Hauts-de-France

Zoom sur l'année de fonctionnaire stagiaire :

Une formation construite autour du référentiel de compétences et des attendus de fin de formation, mise en œuvre par des équipes pluri-catégorielles de formateurs

Renforcement et développement de compétences dans les différentes dimensions du métier :

Dimensions disciplinaires et didactiques.
Apports issus de la recherche.
Compétences à agir en fonctionnaire de l'Etat et à travailler en équipe.
Compétences à concevoir des dispositifs pour éduquer les élèves et les aider à apprendre.
Compétences à promouvoir une école plus inclusive.
Utilisation des TICE.

Réalisation d'un portfolio faisant la démonstration de la construction de ces compétences.

Zoom sur l'année de fonctionnaire stagiaire :

La place fondamentale du lien à la Recherche pour les professionnels de l'éducation

1. Tenir compte des avancées des savoirs dans sa/ses disciplines.
2. Tenir compte des recherches menées dans les didactiques, en pédagogie, sur les innovations pédagogiques.
3. Développer l'aptitude à la veille scientifique et critique de l'enseignant.
4. Renforcer l'aptitude à l'analyse critique et réflexive de ses pratiques.

Dossier réflexif de développement professionnel à déposer le **17 mai 2023**.

Zoom sur l’année de fonctionnaire stagiaire :

Une formation au partenariat

Pour tous les FS : la journée des partenaires
le mercredi 7 juin 2023

2) Le DIU Entrée dans le métier

Un parcours de formation adaptée, dans le cadre d’un Diplôme Inter Universitaire (DIU), aux contours définis au niveau national et encadrés par l’arrêté du 4 février 2022.

Les principes de formation de ce parcours

- entrer en responsabilité de manière plus confiante ;

- construire ou consolider ses compétences professionnelles notamment dans la conception et la conduite de séances d'apprentissages, de projets ;

- intégrer les valeurs de la République - dans l'ensemble de leurs dimensions - à la conception et la conduite des apprentissages et des projets ;

- analyser et interroger ses pratiques en appui sur la recherche en éducation et de manière réflexive dans une perspective de formation tout au long de la vie, s'initier à la démarche portfolio ainsi qu'à l'approche par compétences.

Une maquette structurée en trois blocs

La structure du DIU Entrée dans le métier repose sur trois blocs de connaissances et de compétences (BCC) :

- BCC A : le professeur et le CPE, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale ;

- BCC B : le professeur, pilote de son enseignement, efficace dans la transmission des savoirs et la construction des apprentissages ; le CPE, animateur de la politique éducative de l'établissement et accompagnateur du parcours de formation des élèves ;

- BCC C : le professeur et le CPE, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel.

Votre maquette de formation

BCC		Premier degré	HTD
A	**EC1**	**Culture partagée des métiers de l'enseignement et de l'éducation**	**66**
	A	Approfondir ses compétences professionnelles : Faire partager les valeurs de la République	24
	B	Approfondir ses compétences professionnelles : Enseigner aux élèves éloignés de l'école dans une perspective inclusive	18
	C	Approfondir ses compétences professionnelles : Veiller à l'Egalité filles -garçons	12
	D	Approfondir ses compétences professionnelles : Contribuer au Parcours d'Education Artistique et Culturelle de l'élève	6
	E	Se former avec les partenaires de l'école	6
B	**EC2 et 3**	**Culture disciplinaire et didactique**	**126**
	A	Approfondissement disciplinaire et didactique	18
	B	Conduire des apprentissages, des projets	102
	C	Numérique éducatif	6
	EC4	**Mise en situation professionnelle**	**24**
	A	Construire son autorité éducative et gérer la classe	18
	B	Préparer la prise en charge de la classe	6
C	**EC5**	**Professionnalisation par la recherche et l'analyse réflexive**	**30**
	A	Actualiser ses connaissances scientifiques	12
	B	Séminaire de traces / portfolio	18

BCC A Des thématiques transversales avec quelques temps communs en interdegrés

Quelques exemples :

- **EC 1 A Faire partager les valeurs de la République** : Laïcité / Pédagogies coopératives / Se familiariser avec les questions de climat scolaire et contribuer à la prévention du harcèlement / Lutter contre les discriminations (dont homophobie)…

Temps communs : Valeurs de l'école, éthique …

- **EC 1 B : Enseigner aux élèves éloignés de l'école dans une perspective inclusive** : Les types de troubles et leurs prises en compte / Travailler avec un(e) AESH, lire et compléter les documents de suivis / Elèves éloignés : regards sociologiques…

Temps communs : Tenir compte des élèves à BEP dans son enseignement : définitions du concept d'inclusion, les dispositifs, les partenaires …

- **EC 1 C Veiller à l'égalité filles / garçons** : Prévenir et lutter contre les stéréotypes / Prendre appui sur les pédagogies de l'égalité

Temps communs : Poser les concepts pour construire une question de métier …

- **EC 1 D Contribuer au parcours d'éducation artistique et culturel de l'élève**

- **EC 1 E Se former avec les partenaires de l'école** (journée des partenaires du 7 juin 2023)

BCC B Des contenus disciplinaires et pédagogiques

- **EC 2-3 A travaillés dans le cadre de la participation aux animations pédagogiques de circonscription**

- **EC 2-3 B associés aux domaines de la polyvalence et travaillés sur site INSPE** : Arts / EPS / Français / Histoire –Géographie – EMC / LVE / Mathématiques / Sciences

- **EC 2 -3 C En lien avec le numérique éducatif**

- **EC 4 A Construire son autorité éducative et gérer la classe :** Installer un cadre de travail, la relation avec les élèves / Choisir les stratégies favorables aux apprentissages dont les pédagogies du jeu / Différencier / Evaluer / Travailler en équipe et avec les parents / Contribuer au développement des Compétences Psycho Sociales

- **EC 4 B Préparer la prise en charge de la classe**

BCC C Approche scientifique et démarche réflexive

- **EC 5A Actualiser ses connaissances** : Conférences à visionner en distanciel (conférences de l'année en cours retransmises en direct sur la chaine Youtube de l'INSPE LNF ou mises en ligne ou conférences issues du catalogue des conférences des années antérieures).

- **EC 5B Analyser ses pratiques (séminaire de traces, portfolio)** : La démarche portfolio / Se doter d'outils pour analyser ses pratiques dans une démarche réflexive / De la trace à la preuve / S'approprier les attendus de fin de formation et leurs liens avec les compétences du référentiel / Tisser les liens entre attendus, compétences et situations de classe…

Votre année de formation

Août
Septembre

Décembre

Mai

Juillet

Dossier Réflexif de Développement Professionnel

A rendre pour le 17 mai 2023

Responsabilité en classe + Formation en école + formation INSPE+ Rendez-vous professionnels INSPE avec référent parcours et RV professionnels avec tuteur terrain

Avis du jury académique en vue de la titularisation

Elaboration du portfolio, des écrits de synthèse …

Des éléments d’informations utiles à lire : le guide du-de la stagiaire

A télécharger sur le site du Rectorat

L’année de DIU
Une formation par l’alternance

Formation dans les sites INSPE

Activité professionnelle

Suivis personnalisés sur le terrain
et au sein de l’INSPE

Un objectif pluriel

- Réussir son entrée dans le métier en faisant réussir ses élèves

- Faire la preuve de la construction de ses compétences professionnelles et des attendus de fin de formation

Votre accompagnement et votre suivi INSPE

Quelques **rendez-vous professionnels** en présentiel ou en distanciel avec votre référent parcours, notamment sur **l'avancée du portfolio et l'élaboration du dossier réflexif.**

Des outils de suivi réflexifs : **une grille d'autopositionnement à renseigner** régulièrement (cf séminaire de traces …)

L’évaluation du DIU

- permet de valider le diplôme Inter universitaire

- prend la forme d’un dossier réflexif de développement professionnel, composé de 1 à 4 preuves significatives, choisies dans le portfolio et attestant de votre développement professionnel relativement aux trois BCC, aux compétences du référentiel des métiers du professorat, de l’éducation et de la formation et aux attendus de fin de formation associés.

NB : Un document de cadrage précis sera travaillé dans le cadre du séminaire de traces tout comme avec votre référent parcours INSPE.

Les stagiaires en double inscription M2/DIU

Certain(e)s d’entre vous, stagiaires en 21/22, n’ont pas validé leur master en juin dernier. Or, le master est obligatoire pour la titularisation.

Vous êtes donc en renouvellement pour des pb de scolarité.

Une commission pédagogique examinera la situation de chacune et chacun d’entre vous et fixera ainsi un contrat pédagogique en fonction des éléments restant à valider dans le cadre de votre M2.

Ce contrat définira les cours de M2 à suivre - correspondant à ce que vous devez encore valider - et les cours de DIU auxquels vous participerez.

Par ailleurs, votre référent parcours INSPE portera une attention particulière à votre situation et à votre expérience antérieure d’enseignant(e) stagiaire, tout comme vos formatrices et formateurs.

Les stagiaires en prolongation ou en renouvellement de stage

Votre master est validé. Vous étiez fonctionnaires stagiaires en M2 ou en DU Entrer ou en DU Poursuivre ou en DU Conforter en 21/22.

Certain(e)s d'entre vous ont été en arrêt un nombre de jours tel que leur stage n'a pu être évalué. Ce stage se trouve donc prolongé sur tout ou partie de l'année 22/23.

D'autres ont rencontré des difficultés de gestion de classe ou de didactique et se sont vu proposer une deuxième année de stage. Ils (elles) sont alors en renouvellement de stage.

La maquette de formation du DIU Entrée complètera votre formation antérieure.

Par ailleurs, votre référent parcours INSPE portera une attention particulière à votre situation et à votre expérience antérieure d'enseignant(e) stagiaire, tout comme vos formatrices et formateurs.

Informations complémentaires : suivi de la scolarité

Contrôle de l'assiduité :

- Emargement aux modules de formation, sur site INSPE ou en dehors
- Attestation sur l'honneur de visionnage des conférences suivies à distance

Validation du diplôme :

Evaluation globale par un dossier réflexif de développement professionnel (cf document de cadrage en ligne à venir)

Absences :

demande de congé légal à effectuer auprès du supérieur hiérarchique puis en cas de réponse positive, la communiquer au service scolarité du site INSPE et par mail à inspe-parcoursadaptes@univ-lille.fr

Arrêts de travail : originaux à adresser au supérieur hiérarchique dans les délais de rigueur (48h ouvrables) et copies à communiquer au service scolarité du site INSPE et par mail à inspe-parcoursadaptes@univ-lille.fr

Les calendriers, les emplois du temps, les documents utiles à la formation

- Par mail (sur messagerie inspe / univ-lille)

- Par voie d'affichage dans vos sites d'affectation

- Sur le moodle U Lille INSPE DIU Entrée Professeur des écoles

https://moodle.univ-lille.fr/course/view.php?id=34768

Clé d'inscription : yti8vn

- Sur l'ENT

Pour tout échange, questions, informations d'ordre général, une seule adresse mail :

Une adresse mail pour toute question relative à la formation (organisation générale, évaluation, autres…) :

inspe-parcoursadaptes@univ-lille.fr

(écrire uniquement de sa boite INSPE ou ac-lille)

Activez votre adresse mail et consultez le site régulièrement :

votre messagerie + l'ENT

A vos agendas !!

Pour les stagiaires du site INSPE d’Arras : premier temps de cours le 8 septembre

Pour celles et ceux de Douai : réunion de rentrée le 7 septembre

Pour celles et ceux de Valenciennes et Villeneuve d’Ascq : pas de cours avant le 15 septembre.

Pour celles et ceux des sites d’Outreau et Gravelines : réunion de rentrée le vendredi 2 septembre matin

A vos agendas …

Et demain, **vendredi 26 août**, journée pédagogique pour chacune et chacun dans vos sites INSPE respectifs …

BONNE RENTREE A TOUTES ET TOUS

A l’écoute de vos questions